



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002642

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Ingénierie des réseaux informatiques

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle « IRI » est proposée en convention avec l'union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), l'académie CISCO Networks, l'académie VmWare, Microsoft IT academy, Sun académie Alliance. Il s'agit de former des administrateurs réseau, administrateurs informatique et télécom, superviseurs réseau et sécurité, administrateurs système. Parmi les aspects professionnalisants, il est possible d'acquérir des certifications professionnelles telles que le TOEIC, CISCO, SUN... Cette formation s'adresse aux titulaires de DUT « Génie électrique », « Réseau et communication », « Informatique » ainsi qu'aux titulaires de BTS « Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques » (IRIS) et « Informatique et gestion » (IG) ainsi qu'aux étudiants issus de deuxième année et troisième année de licences (L2-L3) et par la voie de la formation continue.

Un partenariat avec l'UFR des Sciences est mis en œuvre pour faciliter l'intégration des étudiants de L2 ou L3 dans ce diplôme attractif puisqu'une demande sur quatre sera prise en compte. La majorité des candidats provenant de l'IUT de Nice correspond à 75 % d'inscrits. La demande de formation par la voie initiale diminue alors que le nombre de contrats d'apprentissage avec les entreprises augmente ; ce qui met en évidence le partenariat avec le secteur professionnel.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	23
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 à 1 /23
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	3/23
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	55 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	67 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un enseignant agrégé de génie électrique et instructeur certifié CISCO Networks CCNA. Il est entouré d'une équipe pédagogique majoritairement composée de professionnels issus d'entreprises variées implantées dans la région, de 24 % d'enseignants-chercheurs et composé de 17 % d'enseignants. Il bénéficie de la mise en place d'un conseil de perfectionnement qui suit la formation et la mise en place de l'accès par l'apprentissage. La formation accompagne ses étudiants vers l'emploi par un suivi interne associé aux retours des enquêtes nationales ; la promotion 2006/2007 fait état de quatorze diplômés en emploi sur dix-sept étudiants et pour la majorité, dans le domaine correspondant à la formation.

Sur une promotion de vingt-trois à vingt-quatre étudiants, les inscrits sont majoritairement titulaires d'un BTS puis d'un DUT, viennent aussi les bénéficiaires de la formation continue et enfin, les titulaires d'une L2. Il existe peu de poursuite d'études. L'auto-évaluation est pour partie utilisée dans le cadre de l'évolution de la formation, et elle est multi-approches notamment en relation avec les réponses des étudiants, les réponses des professionnels en ce qui concerne les stages et les bilans de l'évolution de certaines unités d'enseignements.

Il est à souligner les efforts d'analyse de l'auto-évaluation et de l'impact sur l'évolution de la formation, qui ont contribué à l'amélioration du pilotage de la licence professionnelle.

- Points forts :
  - L'intérêt des étudiants pour la formation par apprentissage.
  - La forte implication du monde professionnel.
  - Des débouchés plus nombreux.
  
- Points faibles :
  - Peu d'étudiants provenant de L2.
  - Le rythme morcelé de l'alternance.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Des dispositifs pédagogiques particuliers pour le suivi des étudiants inscrits dans des parcours diversifiés et suivant des modes différenciés sont à déployer. Il serait souhaitable d'harmoniser les périodes de cours et d'apprentissage en entreprise, laquelle apparaît trop morcelée : par exemple, l'établissement pourrait, en relation avec le conseil de perfectionnement, proposer une modification du rythme de l'alternance en augmentant la période d'apprentissage en fin d'année universitaire.